



Plan de Prévention des Risques d'Inondation - Zonage réglementaire - Val d'Orléans Val Amont

Commune de SANDILLON

DDT du Loiret / SLRT / PRC - Janvier 2015

Données : DREAL Centre / DDT du Loiret

Fond de plan : DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2012

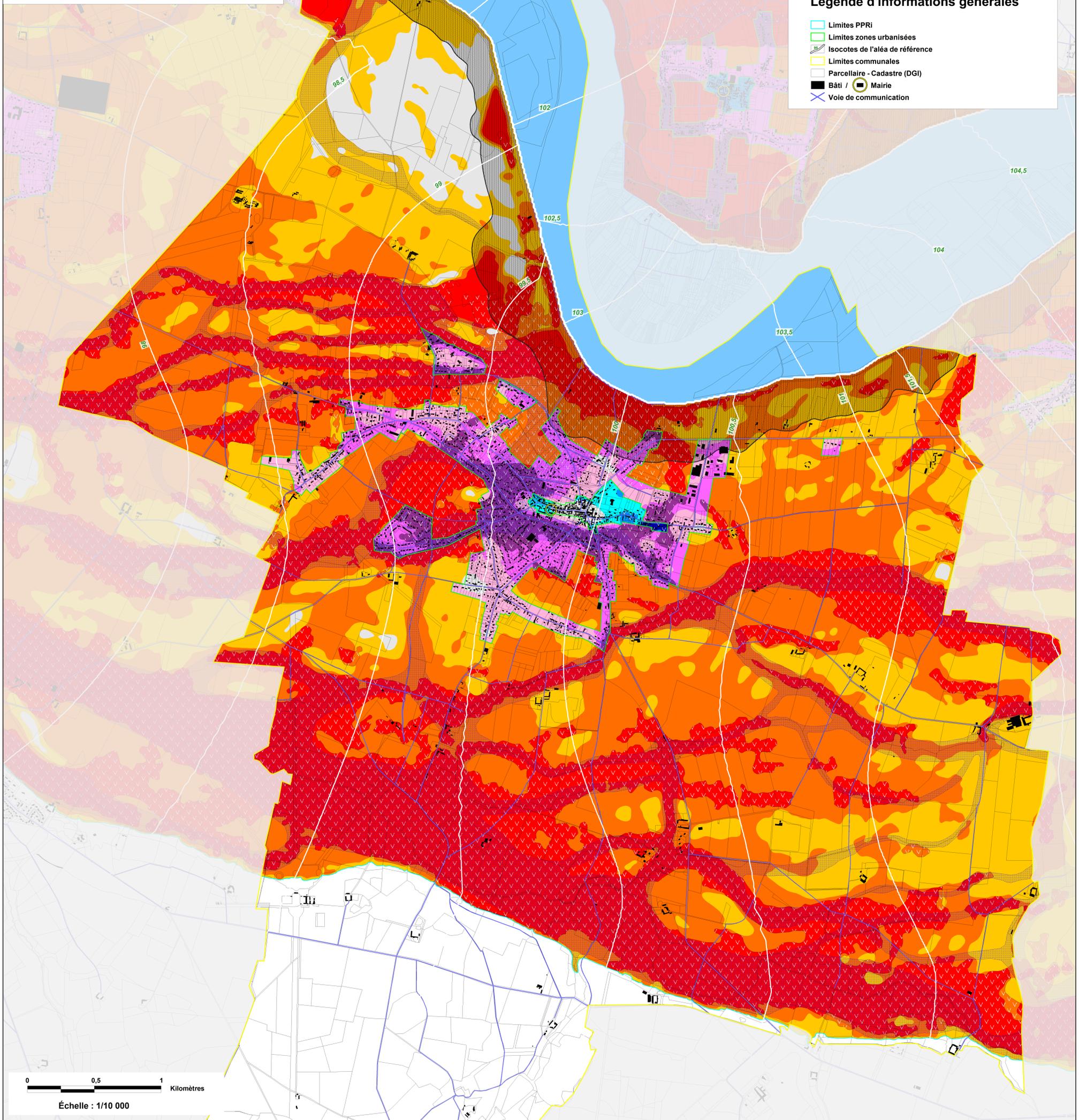
Approuvé par arrêté préfectoral du : 20 janvier 2015

Légende des zones réglementées

- Hors d'eau
- Zone d'expansion de crue**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Autre zone urbaine**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Zone urbaine dense**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Secteurs urbanisés "particuliers" en zone d'expansion de crue**
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa très fort hauteur
- Zone de dissipation d'énergie
- Zone d'écoulement préférentiel
- Lit endigué

Légende d'informations générales

- Limites PPRI
- Limites zones urbanisées
- Isocotes de l'aléa de référence
- Limites communales
- Parcellaire - Cadastre (DGI)
- Bâti / Mairie
- Voie de communication



Échelle : 1/10 000